

BULLETIN MUNICIPAL 2022

Commune des Eyzies



Horaires d'ouvertures de nos Mairies

<u>Les Eyzies</u>	<u>Manaurie</u>	<u>Saint Cirq</u>
Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H00 Fermé le mercredi après-midi	Les mardis de 9H00 à 12H00	Les mardis de 9H00 à 12H00

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE VOTRE COMMUNE :

Comment nous contacter ?

• Les Eyzies :		Téléphone : 05 53 06 97 15
• Manaurie :	mairie@commune-eyzies.fr	Téléphone : 05 53 06 98 48
• Saint Cirq :		Téléphone : 05 53 07 23 00

Autres services :

Communauté de communes de la Vallée de l'Homme	05 53 51 70 70
SPANC (Service Public d'assainissement non-collectif) :	05 53 35 05 34
Ecole Séverin Blanc	05 53 06 93 78
Assistante sociale : Madame PEIN Marion	05 53 02 06 50
Référente RSA : Madame LEMETAYER Gaëlle	05 53 02 06 57
CIAS du Bugue : Centre Intercommunal d'Action Sociale	05 53 03 09 10

Le bureau de Poste est ouvert du lundi au vendredi de 13H00 à 16H00.

Gendarmeries de référence pour la commune :

Le Bugue

Saint Cyprien

Rouffignac Saint Cernin

Pour les urgences vous pouvez composer le 17 ou le 112

Centre de secours de référence pour la commune :

Le Bugue

Saint Cyprien

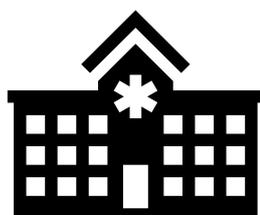
Pour les urgences vous pouvez composer le 18 ou le 112

Déchetterie des Eyzies :

Horaires d'hiver	Horaires d'été
Du mardi au samedi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00. Fermé le dimanche et le lundi	Du mardi au samedi de 7H00 à 14H00. Fermé le dimanche et le lundi

Pôle Santé : 4 Avenue de la Forge - 24 620 Les Eyzies

Médecins Généralistes Consultations uniquement sur rendez-vous 05 53 09 50 72	Docteur N'GUYEN Roger Docteur BATAILLE Coline
Cabinet Infirmiers Rendez-vous à domicile et au cabinet 06 37 83 28 34	Mr DESCAMPS Frédéric Mme LANSADE Fabienne
Podologue Sur rendez-vous 05 53 07 45 15	Mme VACHER-LE BOT Laurie
Sage-Femme Sur rendez-vous 06 82 30 29 37	Mme CAVALIERE Cécile
Ostéopathes	Mme BENNET Valérie Mr PERSIANI Guillaume



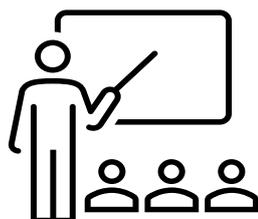
Pharmacie de la Préhistoire

Téléphone : 05 53 06 97 40

Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 19H30.

Le samedi de 9H00 à 12H00

Vous pouvez joindre les pharmacies de garde 24H/24H et 7J/7J au 3237.



ÉCOLE « Séverin Blanc »

2 place de la Mairie - 24 620 Les Eyzies

05 53 06 93 78

Email : ce.0240909h@ac-bordeaux.fr

Comment inscrire vos enfants à l'école :

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école doivent faire la demande d'inscription auprès de la mairie des Eyzies en présentant un justificatif de domicile de moins de trois mois et le livret de famille.

La directrice les recevra, sur rendez-vous les mardis de 9H00 à 18H30, et enregistrera les admissions sur présentation :

D'une fiche de renseignements complétée,

Du certificat d'inscription délivré par la mairie des Eyzies,

De la copie du livret de famille, de la carte d'identité ou d'un extrait d'acte de naissance,

D'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique) ou d'un document attestant d'une contre-indication,

D'un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

Les enfants nés au début de l'année 2020, peuvent également être admis dans la limite des places disponibles, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à fréquenter l'école (se renseigner auprès de la directrice).

L'inscription à la cantine scolaire s'effectue également à la mairie. Les repas scolaires sont facturés 2 € par jour de présence et par enfant scolarisé, le complément étant pris en charge par la commune. Nous favorisons au maximum les produits issus de l'agriculture biologique ainsi que les producteurs locaux.

<p>Garderie scolaire</p>  <hr data-bbox="319 1153 571 1160"/> <p>La garderie scolaire est gérée par la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme.</p> <p>Elle accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 à 9H00 et de 16H30 à 18H30.</p> <p>Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de Madame PIVOST Nathalie au sein de la communauté de communes au :</p> <p>05 53 51 70 76 ou par email : n.pivost@cc-vh.fr .</p>	<p>Centre aéré Cap Sireuil</p>  <p>ALSH de Sireuil - CAP Sireuil Village - 2, place de la Caminade - Sireuil - 24 620 Les Eyzies</p> <p>05 53 29 47 97 ou par email : contact@cap-sireuil.org</p> <p>Le centre accueille les enfants à partir de 3 ans pendant toutes les vacances scolaires sauf les vacances de fin d'année. Vous trouverez toutes les modalités d'inscriptions ainsi que les informations sur le site du centre :</p> <p>https://cap-sireuil.org/accueil-de-loisirs/inscriptions</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Transport scolaire « Lycée de Sarlat »

La commune détient la compétence du transport scolaire concernant le lycée Pré de Cordy de Sarlat. Vos inscriptions doivent être faites en Mairie avant le mois de juillet. Pour effectuer l'inscription, vous devez vous munir de votre avis d'imposition de l'année précédente ainsi que d'une photo d'identité de l'élève.

Le tarif du transport est calculé en fonction de vos revenus. Pour les parents séparés, vous devez (si vous n'habitez pas dans la même commune) inscrire votre enfant dans les deux communes sur deux circuits de transports différents, mais vous ne serez facturé que sur un seul circuit.

Si votre enfant était déjà inscrit sur un transport pour le collège de Saint Cyprien, nous recevrons automatiquement une feuille d'inscription préremplie mais vous devrez quand même venir en Mairie avec tous les éléments demandés afin de finaliser la demande.

ATTENTION : Les places dans le bus se remplissent très rapidement donc n'attendez pas le dernier moment pour inscrire vos enfants !



Les assistantes maternelles sur votre commune :

BONNAT Anaëlle	2 enfants	Impasse de la borie 24620 Les Eyzies	bonnatanaelle@gmail.com 06 27 47 25 61
MOTHEAU Monique	4 enfants	32 Avenue de la Forge 24620 Les Eyzies	06 86 72 95 68
PERONNET Nadine	4 enfants	Impasse La Borie 24620 Les Eyzies	06 58 13 57 29
ROUGIER Delphine	4 enfants	La croix du soleil 24620 Manaurie	05 53 35 21 33

Aide aux séniors :



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALES (CIAS)

LES SERVICES DU CIAS :

Aide à la personne : du personnel qualifié pour l'aide aux actes de la vie quotidienne, des activités domestiques, sociales et relationnelles.

Entretien du cadre de vie : entretien ponctuel ou régulier du logement, petits travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage.

Aide aux aidants : relais pour remplacer des aidants non professionnels.

Repas à domicile : soit des menus uniques préparés, conditionnés en barquette et livrés à domicile, soit les aides à domicile participent à la confection des repas sur place.

Transport accompagné : les aides à domicile peuvent assurer le transport de la personne (courses, médecin, soins, loisirs).

"A votre place" : le CIAS réalise certaines interventions pour le bénéficiaire (démarche administrative, courses ...). Action sociale : aide à la constitution des dossiers à caractère social (APA, secours d'urgence, bons alimentaires ...).

Le CIAS du Bugue dépend du secteur gérontologique N°8 et intervient principalement sur les communes suivantes : Audrix, Le Bugue, Campagne, Les Eyzies de Tayac-Sireuil, Fleurac, Journiac, Manaurie, Mauzens et Miremont, St Avit de Vialard, St Chamassy, St Cirq, St Félix de Reilhac et Mortemart, Savignac de Miremont.

23 rue du Jardin Public - 24260 LE BUGUE
Tel : 05.53.03.09.10 - Fax : 05.53.03.09.11
Email : cias-lebugue@orange.fr

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Adresse : Bourg 24220 Meyrals
Téléphone : 05 53 31 35 27

PROXIM'AIDE - SERVICE D'AIDE ET DE MAINTIEN À DOMICILE

Ouvert à tout public du lundi au vendredi de 8h00 à 18 h00.

Place Jean Ladignac, 24220 SAINT-CYPRIEN
Tél : 05 53 29 20 61
Fax : 05 53 59 66 51
aidedomicile.stcyp@wanadoo.fr

CASSIOPEA

Est un service de proximité de téléassistance qui soutient les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne à domicile.

Ce dispositif permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux : une simple pression sur le médaillon déclencheur et les opérateurs sont à l'écoute des adhérents.

La téléassistance est la solution pour agir rapidement en cas de besoin (chute, malaise, rôdeurs...) et profiter ainsi de son domicile dans des conditions de sécurité renforcées.

Pour plus d'informations :
Tele.assistance@cassiopea.fr
www.cassiopea.fr

Un conseiller en téléassistance vous renseigne à la Mairie des Eyzies sur simple demande. Pour prendre rendez-vous veuillez contacter :05 53 53 54 54

MAISON France SERVICES mis en place par

La Communauté des communes de la Vallée de l'Homme



Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :



VOS SERVICES ET PERMANENCES À MONTIGNAC ET AU BUGUE

Vous résidez en Vallée de l'Homme ? Accédez à l'une des deux antennes France services de votre territoire pour être accompagnés dans vos démarches du quotidien.

France services du Bugue

Rue du Jardin Public,
24260 LE BUGUE
Contacts :
Mme Axelle VIGNEAU
Mme Coraline MARFAING
Téléphone : 05 54 13 17 25
Mail : france-services.lebugue@cc-vh.fr

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : 9 h - 13 h / 14 h - 17 h
Mardi : 9 h - 13 h
Mercredi : 9 h - 13 h / 14 h - 17 h
Jeudi : 9 h - 13 h / 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h - 13 h

France services de Montignac-Lascaux

Mairie de Montignac-Lascaux, Place Yvon Delbos
24290 MONTIGNAC-LASCAUX
Contacts :
Mme Nathalie LAFON
Mme Coraline MARFAING
Téléphone : 05 53 51 79 90
Mail : france-services.montignac@cc-vh.fr

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : 9 h - 12 h
Mardi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Mercredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 9 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h

Le conseil des agents France Services aux habitants de la Vallée de l'Homme : privilégiez un premier contact par téléphone ou par mail afin que les agents puissent cibler au mieux vos besoins avant de vous convoier à son rendez-vous.

Les plannings des permanences sont à retrouver sur le site [www.cc-vh.fr/rubrique «Action sociale»](http://www.cc-vh.fr/rubrique>Action%20sociale).

Plus d'informations dans votre France services
ou sur france-services.gov.fr



VIE ASSOCIATIVE, JEUNES, AINÉS

Lisa Duluc vous accueille :



Chaque mois, vous trouverez des nouveaux livres pour petits et grands, les « meilleures ventes » du moment dans votre bibliothèque municipale des Eyzies.

Afin de continuer à rendre ces nouvelles acquisitions intéressantes et dans votre intérêt, n'hésitez pas à faire part de vos auteurs et sujets préférés.

La bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP), dispose d'un grand nombre de documents, de films, de musiques et de livres audio qu'elle nous livre chaque semaine. Cela permet de renouveler constamment l'offre de prêts qui vous est proposée.

Vous souhaitez commander des documents ?

- Vous pouvez le faire de chez vous via le site internet de la BDDP : www.biblio.dordogne.fr
- Si vous préférez, donnez-moi votre liste et je ferai la démarche pour vous avec plaisir !

L'objectif de la bibliothèque est de vous permettre d'accéder facilement et gratuitement à vos lectures préférées.

Profitez également des offres de la Médiathèque Numérique de Dordogne, des milliers de ressources (films, musiques, livres, presses ...) accessibles gratuitement de chez vous.

Rendez-vous sur : www.dordogne.mediatheques.fr

Rétrospective sur les événements des derniers mois :

- « Nuit de la lecture » et « Le printemps des poètes » en lien avec le Musée National de Préhistoire
- Participation à la journée jeunesse du festival littéraire « Les plumes de Léon » au village de la Madeleine à Tursac.
- Expositions dans notre bibliothèque sur la biodiversité et Les grands peintres en Europe en partenariat avec la BDDP.
- Plusieurs animations comme des théâtres japonais « Kamishibai » ou des tapis de contes : vif succès auprès des élèves de l'école des Eyzies qui viennent chaque semaine à la bibliothèque.
- « Prix littéraires » : Dix romans primés en 2021/2022 en double exemplaire et cinq livres du Prix Nobel à votre disposition.
- Projet « réalité virtuelle » en partenariat avec la BDDP : Nous avons bénéficié de six semaines d'animations « réalité virtuelle » en juin et juillet dernier qui ont eu énormément de succès. De nombreuses personnes ont pu voyager grâce à un casque de réalité virtuelle à travers l'Antarctique, le Machu Picchu au Pérou ou dans l'espace. Une expérience nouvelle, captivante et impressionnante. Nous espérons pouvoir renouveler ce type d'animations et nous vous tiendrons au courant via nos réseaux.

Prix des lecteurs en lien avec la BDDP :

Le prix des lecteurs d'Etranges lectures, c'est chaque saison cinq romans étrangers ou francophones proposés aux lecteurs des bibliothèques de Dordogne qui peuvent voter pour leur livre favori.

Le gagnant de 2021/2022 est le roman « Les miracles du bazar de Namiya » de Keigo Higashino (Japon).

Nous attendons avec impatience la nouvelle saison et votre participation active serait un grand plaisir. Les livres sélectionnés seront disponibles dès le mois de novembre dans votre bibliothèque.

De nombreuses autres animations sont déjà en préparation, nous vous en informerons sur nos réseaux.

Je souhaite que votre bibliothèque vous offre beaucoup de moments colorés, positifs et conviviaux avec pleins d'histoires à vivre et à lire.

Hâte de vous accueillir prochainement.

Article de Lisa Duluc.

Comment vous inscrire à la Bibliothèque :

Tout d'abord c'est gratuit, il vous suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Téléphone : 05 53 06 39 55

Email : bib.les.eyzies@gmail.com

Les horaires d'ouverture :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
9H00 à 13H15	Réservé à l'école	9H00 à 13H15	Réservé à l'école
15H00 à 18H00	15H00 à 18H00	15H00 à 18H00	15H00 à 18H00

Parole aux associations communales

Comité de Jumelage Les Eyzies / Puente Viesgo

Le 15 juin 2022, le conseil d'administration du Comité de jumelage a élu Patrick Andrieu comme coprésident du comité en remplacement de Simone Peyre démissionnaire. Le bureau du Comité est donc le suivant :

Philippe Lagarde, Président d'honneur ;

Nicole Bley et Patrick Andrieu, coprésidents ;

Gilles Muhlach-Chen, Vice-Président ;

Michèle Cibert, secrétaire ; Nicole Ussel, secrétaire adjointe ;

Yves Pouget, trésorier ; Nicole Bley, trésorière adjointe.

Toutes les personnes souhaitant participer seront les bienvenues et nous invitons les habitants des Eyzies, Manaurie et Saint-Cirq à nous rejoindre.

Depuis 2 ans sans activités la première manifestation à laquelle 14 membres du Comité se sont investis est « le bison à la broche » du 3 août, organisée par les Yeuzes. Cette belle manifestation a permis de renouer avec les grandes tablées des années 2016 à 2019.

Le 14 août pour la traditionnelle fête de la Vézère du jumelage et des copains d'abord, aidés par quelques chasseurs, la météo a fait des siennes et la pluie s'est invitée une bonne partie de la journée. La fête a finalement pu se tenir mais le résultat a été moindre que les années précédentes. Merci à tous les bénévoles de faire vivre notre association.

Nous avons prévu d'aller rendre visite à nos amis espagnols du 29 septembre au 2 octobre 2022. 44 personnes sont inscrites pour ce voyage et nous savons être attendus avec impatience.

Un échange de jeunes a eu lieu cet été. (Voir article ci-contre). C'est une très grande satisfaction pour les Maires et les comités des Eyzies et de Puente Viesgo de constater l'engouement de ces jeunes et nous espérons que ces échanges deviendront plus fréquents.

Les coprésidents : Nicole Bley et Patrick Andrieu.

Adeline Raimbault a accueilli Rodrigo : « Dans le cadre du jumelage un adolescent de Vargas province de Puente Viesgo a émis le souhait de visiter une famille française par le biais de la mairie des Eyzies. »



Nous avons été ravis d'accueillir Rodrigo du 22 au 31 juillet 2022 et d'échanger avec lui et notre famille sur nos différentes cultures. Au cours de cette semaine nous avons pu partager de nombreuses activités et visites qui nous ont permis de lui faire découvrir notre belle région. Ce fut une semaine de partage riche en émotion et une agréable rencontre.

Nous espérons garder le contact entre nos deux familles et souhaitons bientôt aller découvrir à notre tour la province de Puente Viesgo. »



Association "Les Copains D'abord"



Après deux années "Covidées", c'est avec un réel plaisir que nous avons pu reprendre les festivités estivales de la Vézère.

En effet, nous avons collaboré le 03 août, à la réalisation de la fête du Bison qui a été une totale réussite.

Malheureusement en ce qui concerne celle du 14 août (avec le Jumelage), le beau temps n'étant pas de la partie, l'affluence a été en dessous de notre espérance. Malgré la pluie, tout le monde a passé une bonne soirée.

Vous pouvez compter sur nous l'été prochain, à très bientôt.

Notre association participe aussi à l'embellissement de notre commune, nettoyage des falaises et des berges de la Vézère.

Le Président et son équipe de "Copains".

Les concerts de Guillaume et Ayano Devin



Un quatuor, trois arts, une soirée.

D'une rencontre inattendue à la gare des Eyzies de Tayac est née une soirée qui s'annonce riche en émotions, avec trois arts (la poésie, la photographie et la musique) pour vous faire rêver.

Matthieu Ricard et Guillaume Devin se sont rencontrés à la gare des Eyzies, sous la fraîcheur d'une matinée de novembre 2019. Le premier contact est venu du fait que Guillaume avait 2 étuis de violon et cela a éveillé la curiosité de Matthieu Ricard. Les deux artistes sont restés en contact et se sont liés d'amitié.

Puis vint la rencontre avec Ève Ricard lors de l'anniversaire de Yahne le Tourmelin, la mère de Matthieu et Ève... Ayano et Guillaume ont tout de suite beaucoup apprécié Ève et son impressionnant courage ainsi que sa grande philosophie. Cette affection fut réciproque et l'idée de cet événement, en première mondiale au Pôle d'interprétation de la préhistoire, a commencée à germer pour grandir jusqu'à la concrétisation !

Musique en Périgord, accompagnant la culture sur notre territoire depuis 34 saisons, cherchait un projet de concert à l'auditorium du PIP pour l'automne, dans le cadre de leurs « quatre saisons, c'est alors que Ayano et Guillaume, plutôt que de proposer un concert classique, ont eu l'idée de proposer cette soirée, chaleureusement accueillie.

Ce quatuor propose un moment d'évasion et de rêve à travers trois arts qui ne feront plus qu'un à l'occasion de cette soirée, qui ne l'oublions pas, vous est proposée grâce à notre gare !

Club du temps Libre



Après les deux dernières années perturbées par la pandémie nous aurions dû démarrer par l'assemblée générale en janvier mais elle a été reportée au mois de mars pour les mêmes problèmes.

Au cours de ce premier semestre, deux repas ont été servis à la salle de la poste suivis des traditionnelles parties de belote.

Les mardis après-midi dans cette même salle les jeux (belote, scrabble, Rummikub etc.) ont été très suivis et le sont toujours. En juin nous avons eu le plaisir de fêter les 100 ans de notre adhérente Liliane ROBERT qui ne manque aucune séance étant une fervente adepte de la belote et du scrabble Les habitués ont profité d'un bel été pour participer à deux pique-niques, l'un à Manaurie l'autre à Sireuil

Pour le reste de l'année outre les mardis après-midi il est prévu deux repas-belote (salle de la poste) et une grande journée à la halle le 11 novembre.

Depuis le confinement il n'y a pas eu de sorties ni de voyages. Nous souhaiterions qu'une ou plusieurs personnes désirant s'investir dans ce domaine (ou l'animation) nous aident.

Pré-retraités, nouveaux et anciens retraités nous vous invitons à venir nous rejoindre, passer de bons moments ensemble, rompre l'isolement, proposer des idées nouvelles, créer une dynamique nouvelle pour notre commune et éventuellement ses pourtours.

Nous comptons sur vous !

Contacts :

LAVAL Jean-Pierre	0674230647	jeanpilaval@orange.fr
POUGET Yves	0628076663	yves.pouget@laposte.net
GARRIGUE Dany	0681867079	alain.garrigue0439@orange.fr

Rouffignac Les Eyzies Tennis Club



Avant de vous donner quelques informations sportives sur la vie du Club, nous souhaitons vous rappeler que le club des Eyzies a été créé en 1979, et depuis sa fusion en 2011 avec celui de Rouffignac, fondé en 1986, est devenu Rouffignac-Les Eyzies Tennis Club.

Depuis 2021 l'équipe pédagogique, composée de David Chadourne et d'Arnaud Le Gentil qui ont suivi une formation de CQP Educateur Tennis sur 2 ans, a en charge les cours de l'école de tennis des jeunes et des adultes ainsi que les différents entraînements d'équipes.

Cette nouvelle année nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme puisque dès à présent 25 enfants, en progression par rapport à l'an dernier, sont inscrits à l'école de tennis ce qui nous conforte dans notre projet qui est de développer une école de tennis dynamique en y associant les enfants des groupes scolaires de nos 2 communes ainsi que des communes environnantes.

Sur le plan sportif, le club a enregistré des résultats tout à fait satisfaisants de la part de nos 2 équipes Dames et Messieurs :

Dans le championnat du Périgord, notre équipe féminine, inscrite en 3^{ème} division, a terminé à la quatrième place alors que l'équipe masculine, engagée également en 3^{ème} division, terminait à la deuxième place.

Concernant le championnat de Nouvelle-Aquitaine, les résultats furent excellents puisqu'à l'issue de cette compétition, les 2 équipes engagées accèdent à la division supérieure. L'équipe Dames a réalisé un très beau parcours avec 5 victoires pour 5 rencontres et monte ainsi en 4^{ème} division tandis que l'équipe Messieurs ne fut pas en reste puisqu'avec 4 victoires pour 1 défaite, ils accèdent ainsi à la 3^{ème} division. Félicitations aux joueuses et joueurs qui ont bien représenté le club.

Pour cette année, en plus de la progression du nombre d'enfants à l'école de tennis, nous avons aussi de nouveaux licenciés Adultes. Nous devrions ainsi pouvoir engager 2 équipes supplémentaires Dames et Messieurs dans les différentes compétitions par équipes. Le Club, depuis la fusion en 2011, est représenté par un bureau stable.

Après cette présentation sommaire de l'activité de notre association, nous invitons tous les jeunes à partir de 6 ans, filles et garçons, ainsi que les adultes intéressés par la compétition ou le tennis loisir à se rapprocher du club car le tennis est un sport pour tous.





Ils pourront bénéficier de l'encadrement pédagogique et des structures sportives à savoir 2 courts extérieurs et 1 salle à Rouffignac et 3 courts extérieurs aux Eyzies et pérenniser ainsi le tennis au sein du Rouffignac - Les Eyzies TC.

Les tarifs restent inchangés pour cette année.

Cotisation Jeunes (- 6 ans) : 30 €

Cotisation Jeunes (-18 ans) : 40 €

Cotisation Adultes : 70 €

Cotisation Couples : 125 €

Cotisation ASRP : 50 €

Cotisation Etudiants : 50€

Renseignements auprès de Gilbert Bigourie : 06 71 13 26 34 ou gilbert.bigourie@wanadoo.fr

Amicale laïque des Eyzies



Cette année de reprise post covid a été un succès avec plusieurs manifestations organisées tout au long de l'année.

Les enfants et les parents ont été heureux de se retrouver en passant par le carnaval, la bourse aux livres, la kermesse.



Sans oublier une prochaine date à retenir, la bourse aux jouets le 27 novembre 2022.

Société de Pêche



Ouverture de la truite au Bareyou et journée d'animation pour les enfants au camping du roc de Lavandre.

L'association "ça biche"

Certains se questionnent peut-être encore sur ce nom étrange en cette période de brame du cerf... ! Et bien c'est l'occasion de vous dire que c'est surtout une expression que l'on utilise en charpente pour qualifier un assemblage réussi entre deux bois.



Pour le Spoon Fest, cette année notre association a eu le plaisir d'accueillir environ 300 personnes. Enfants et adultes ont été initiés à la taille du bois en sculptant cuillères et oiseaux, tout en profitant d'autres activités ludiques (ventroglisse, bal), artisanales (poterie) et gourmandes (frites et sorbets artisanaux). De nombreuses associations étaient partenaires de cet événement, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la prochaine édition. Bal de presque l'été



Le Bal de Presque l'Été s'est déroulé au cœur du village, sous les falaises et à deux pas de la rivière, quel plaisir ! Le Bal des Bois 2023 est en préparation et en attendant nous continuons d'animer plusieurs fois par an des soirées ou week-end de danse trad'. Plusieurs événements sont en préparation dont un

Bal brésilien ainsi qu'un projet de Parquet pour lequel on a besoin de vos votes. R.D.V. sur internet pour le BUDGET PARTICIPATIF de Dordogne si vous souhaitez nous aider dans ce projet.

Juillet et août ont été l'occasion de nombreux événements avec une balade contée (Teresa König), un spectacle (Château Bateau Cie Mouton), ainsi que le Marché des créateurs. Une exposition qui rassemblait une quinzaine d'artisans locaux (taille de silex, sculpteur de bois, maroquinerie, poterie...) dont Samiel Roux, qui transmettra cet automne, lors d'un stage de vannerie, la technique de fabrication du Boyricou Périgourdin. Et également le 22 octobre, un stage de fabrication de savon et des soirées de dédicaces pour la réédition de Cabanophile.



Budget participatif

Les manifestations de l'été

Mapping sur les Falaises

Comme nous l'avions annoncé, du 15 juillet au 15 août, un grand « son et lumière » (mapping) a été projeté sur les falaises de notre commune. Retraçant pendant près de 30 minutes l'histoire des Eyzies et de la vallée de la Vézère, cette projection a été très appréciée des quelques 5000 touristes et Périgourdiens qui ont eu l'occasion de la visionner. La couverture médiatique pour notre commune, dans les journaux et à la télévision, a également été au rendez-vous. Ce projet est 100% périgourdin : la narration a été construite en collaboration avec le Musée national de Préhistoire et le Pôle d'interprétation de la Préhistoire, l'entreprise de projection est installée à Coursac et nos conseillers municipaux ont participé à la construction des installations nécessaires à la projection ! Avec tous nos partenaires - entreprises et collectivités et particuliers - qui nous ont apporté leur soutien financier, nous espérons pérenniser cette initiative pendant les années à venir. N'hésitez pas à nous écrire pour donner votre avis sur ce projet !



Les vendredis gourmands



Cette année post Covid, nous avons avec l'équipe composée de 8 élus, concocté 6 repas gourmands dans le parc de la Mairie.

17 commerçants ont participé à ces manifestations dont 14 de la commune des Eyzies.

Ce fut une grande réussite : à chaque repas gourmand plus de 400 convives se sont délectés de plats plus élaborés les uns que les autres.

Pour l'équipe et tous les participants l'animation des falaises fut une belle récompense.

Nous remercions nos commerçants d'avoir égayé ces vendredis :

L'assiette de l'île Maurice, Restaurant la Grignotière, O'Bison, Association des Croquants de Tayac, l'ambassadeur des fromages, le chalet de la Forge, Aquadem, Ô croc Mignon, Cluzeau David, Albié foie gras, le petit grand bois, boulangerie Le grain de blé, Fasani Stessy, Pizza Amram, Hôtel Restaurant le Centenaire, Les poulets Rodrigues et Eric Loubatières.

Nettoyage des falaises

Un groupe d'une dizaine de personnes, élus et bénévoles sous la conduite de Philippe Lagarde, a participé au nettoyage des falaises.

En trois étapes, environ 200 mètres ont été dégagés avec beaucoup de difficulté compte tenu du terrain et de la densité de végétation.

Les endroits les plus escarpés ont été confiés à des professionnels.

Cette opération aura permis de redécouvrir un magnifique site.

Merci à tous les participants en espérant que « les manches soient déjà retroussées » pour une prochaine étape.



La fête du Bison



L'édition 2022 était attendue, tant par les bénévoles que les convives. Nous avons, en effet, mis en sommeil, pour cause de Covid, cette belle fête.

La dernière édition remonte à l'été 2019 et nous étions régulièrement interrogés pour savoir quand aurait lieu la prochaine.

Je pense que nous sommes probablement les seuls en France à faire cuire un bison entier à la broche en maîtrisant à présent la technologie de préparation et de cuisson pendant 10 heures.

Bravo aux 110 bénévoles sollicités par l'association des Yeuzes qui ont contribué à cette belle réussite de la journée du 3 août. Ce sont plus de 400 convives qui ont apprécié ce méchoui accompagné d'un aligot « fait maison ». Si l'on prend en compte les repas servis en dehors du repas Bison, ce sont plus de 600 personnes nourries ce jour-là.

Le bénéfice de cette journée a été réparti entre les 11 associations de la commune qui ont contribué à l'organisation et ont démontré qu'elles savaient travailler ensemble autour d'un objectif commun.

Merci également à tous les bénévoles, hors associations, qui ont apporté leur aide précieuse.

Ce type d'évènement donne une dimension particulière à notre village et prouve notre capacité à organiser de grandes manifestations.

Nettoyages des berges



Pour la première fois depuis plus de 25 ans que nous réalisons ce travail, nous avons réussi à organiser deux journées dans la même année ; une journée de printemps complétée par une à la fin de l'été. Ce sont entre 40 et 60 bénévoles au départ des Eyzies qui se sont élancés à l'assaut des berges et du lit de la rivière. Le résultat de cette opération, réalisée chaque année, est intéressant puisque nous observons une baisse significative des volumes de déchets collectés.

Ce résultat est probablement conforté par une prise de conscience des utilisateurs de la rivière (pêcheurs, agriculteurs, canoéistes...) de l'intérêt à conserver ce milieu exceptionnel : ils sont probablement plus vigilants aujourd'hui par rapport à la collecte ou aux rejets de détritux.

La coordination, via le syndicat de rivière, avec les autres communes depuis Aubas jusqu'à Limeuil permet de réaliser une opération de grande ampleur qui mobilise plus de 200 bénévoles sur l'ensemble du linéaire.

Merci à nos élus qui contribuent à cette réussite en préparant un magnifique repas destiné à reconforter les participants par leur effort.



Musique en Périgord

Musique en Périgord fêtera bientôt sa trente-cinquième édition !

Née il y a 34 ans de la rencontre entre des passionnés de musique et la belle acoustique de l'église romane d'Audrix, l'association propose chaque année de belles soirées d'été, selon un cocktail qui a fait ses preuves : des concerts de qualité, dans l'écrin des plus beaux villages, églises et châteaux périgourdins, suivis d'un pot convivial qui permet la rencontre entre artistes et spectateurs. Le tout à des prix accessibles (pass pour plusieurs concerts et réduction enfants, étudiants...) Avec une attention particulière aux plus jeunes, grâce aux répétitions ouvertes aux enfants et au spectacle qui leur est consacré.

Cette année 2022, enfin allégée des jauges et contraintes de la pandémie, s'est déroulée du 20 au 29 juillet. Offrant un programme « complet » de six concerts.

Sur les bords de la Vézère au Bugue, nous avons dansé le tango argentin avec Yolanda Fresedo et son ensemble, écouté le jeune et généreux Trio Ernest à Audrix, par une très chaude soirée. Puis le célèbre claveciniste Paolo Zanzu, accompagné d'Anthea Pinchanick, s'est produit dans la magnifique église fortifiée de Tayac.

Patrick Barbier, accompagné au piano par Jean-Marc Pont Marchesi, a raconté « les petits génies de la musique » à près d'une centaine d'enfants, venus des centres de loisirs ou en famille. Ils ont été fascinés ! Et séduits aussi par le goûter qui a suivi, offert par la mairie de Saint Chamassy.

Enfin, il y a eu la « soirée du département » dans le magnifique parc de Campagne, avec l'octuor d'instruments à vent Stradivaria : une sérénade sous les fenêtres du château ! Et pour clôturer le festival, l'ensemble baroque de Toulouse a fait résonner instruments et voix soprane sous les voutes de la majestueuse abbatiale de Saint-Cyprien.

Beaucoup de beaux souvenirs, qui n'existeraient pas sans l'engagement de nos fidèles partenaires, communes, communautés de communes, département et région ; celui de nos sponsors - voilà une occasion de les remercier tous ! - et d'une équipe de bénévoles aussi enthousiaste qu'efficace ; toujours accueillante aussi à ceux qui voudraient les rejoindre.

Ce n'est pas tout ! Depuis deux ans maintenant, le festival Musique en Périgord continue...au fil des saisons ! Pour animer la région au-delà de l'été, et toucher tous ceux qui y vivent au long cours.

En septembre, après le trio de l'ensemble baroque de Toulouse dans la chapelle Saint-Martin de Limeuil restaurée, a eu lieu le 25 septembre un « Concert-lecture-projection » au PIP des Eyzies, création mondiale offert par Matthieu Ricard et Eve Ricard, accompagnés du Duo Devin, habitants à l'année des Eyzies.

Manifestations à venir :

Dimanche 23 octobre, 17h Ensemble Libera me Musique baroque - soprane, flûte, viole de gambe, orgue Espace André Malraux, Cendrieux - Val de Louyre et Caudeau	Samedi 17 décembre, 17h Ensemble Jacques Moderne Chœur conduit par Joël Suhubiette Œuvres de la Renaissance a cappella Le Bugue, église Saint-Sulpice
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Comité des fêtes de Saint-Cirq



La saison 2022 du Comité des fêtes de Saint-Cirq a repris, après 2 ans de mise en parenthèse à cause de la COVID 19.

05 juin 2022 : 5è randonnée des Sorciers

11 juin 2022 : nettoyage des berges de la Vézère

Le Comité des fêtes de Saint-Cirq participe toujours à ces journées, à pied ou en canoë

24 juin 2022 : Repas de la Saint-Jean

C'est un rendez-vous incontournable. Encore une fois les amis de Saint-Cirq ont répondu présents. Notre président nous avait préparé un repas aux petits oignons et tout le monde s'est régalé. Merci à tous pour cette grande fidélité.



03 Août 2022 : Repas des bisons aux Eyzies

Faisant dorénavant parti de l'association des Yeuses, le comité des fêtes de Saint Cirq a participé au repas des bisons en mettant des bénévoles à disposition tout au long des 3 jours afin de préparer le repas du 03 août au soir.



11 septembre 2022 : Vide-greniers à St-Cirq

Beaucoup de marchands ont répondu présents pour notre vide-greniers. Le soleil était au rendez-vous et la journée fut appréciée.

Manifestation à venir :

04 décembre 2022 : Marché artisanal de Noël

En cours de préparation...



Course cycliste du 24 septembre

Le périgourdin Gabriel Peyencet vainqueur du tour de la vallée de l'homme.



La qualité au détriment de la quantité pour cette 26^{ème} édition remise sur pied par Bernard CONAND et Christian LAFAYE le président de l'association locale des Cro-Magnon.

Certes un peloton amaigri avec 50 partants dus en partie à la concurrence du championnat d'Aquitaine du contre-la-montre dans la Vienne.

Le départ a été donné à 15 heures par l'adjoint au Maire Jean Jacques Merienne.

Les coureurs devaient effectuer 5 boucles de 14,5 kms par les côtes des Cugnes et le Pelou puis 4 autres plus courtes soit une distance de 101 kms.

Après plusieurs attaques sans réussite, il a fallu attendre la dernière heure de course pour qu'une échappée sérieuse se concrétise.

Lors des petites boucles, Gabriel Peyenset licencié au TEAM U Cube 17 (Poitou Charente) s'échappait en compagnie du Limougeaud Julien Buisson.



C'est un sprint que le Périgourdin se détachait et levait les bras avec 4 secondes d'avance.

Antonin Boissière de Dordogne sud Cyclisme prenait la 3^{ème} place à 45 secondes.

A noter, outre les coureurs de diverses régions de France, la présence de coureurs Colombien, Japonais et Anglais, preuve que les Eyzies est bien le centre mondial de la préhistoire.

L'animation était assurée par le speaker Jean Louis Gauthier qui est par ailleurs Président du vélo-club Mompaziérois.

SPORT AUTOMOBILE

Rallye vallée de l'Homme - Périgord Noir 2022.



C'est sous un beau soleil que s'est déroulée cette 25ème édition avec un plateau de qualité. En effet ce ne sont pas moins de 85 équipages qui, le dimanche 09 octobre, ont pris le départ des Eyzies de Tayac pour parcourir les épreuves chronométrées de St Cirq et de Bel Air - Marquay.

D'entrée de jeu la bataille a fait rage entre les équipages MARTY-MAURY, LOBRY-PARADE et HOMMEAU-LIRAUD. Dans la première spéciale de St Cirq c'est Hommeau qui prend la tête, associé au local Liraud Florent, Marty au volant d'une puissante Citroën DS3 est intouchable sur la spéciale de Bel - Air, tandis que Micka Lobry était le plus rapide sur les 2 spéciales restantes de St Cirq... grosse bagarre...

Finalement c'est le duo Marty-Maury qui s'impose de 2 secondes sur LOBRY-PARADE et leur Mitsubishi Lancer, le troisième est au final le pilote Béarnais Antoine Hommeau.

Dans les plus petites cylindrées la course a été aussi très animée, malheureusement marquée par de nombreuses sorties de route (sans gravité) qui ont perturbé le timing du rallye. Ce sont donc, seulement, 57 classés qui sont rentrés au parc fermé des Eyzies.

Pour notre 1er rallye VHC, avec 6 partants, domination de MATHIEU Lucas - DARDENNE Léa sur une BMW 325i qui finissent premiers en remportant toutes les épreuves chronométrées.

Les seconds sont SUIRE - COMPOZIEUX et sur la 3ème marche de ce podium monte l'équipage DURAND - DARSOUZE.

L'équipe d'organisation tient à remercier le Conseil Départemental, la communauté de communes Vallée de l'Homme et son président Philippe Lagarde, la mairie des Eyzies, son service technique et son 1er adjoint Jean Jacques Mérienne, ainsi que les maires des communes traversées.

Nous remercions également les services d'infirmières ou de service aux personnes âgées pour leur efficace association ainsi que les riverains pour leur soutien ou leur étroite collaboration.

Une bien belle édition 2022, marquée par un très grand nombre de participants, qui ont tous manifesté le désir de revenir dans notre Périgord Noir en 2023...



AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT



Les ordures ménagères

Il est possible de trouver des informations auprès du SMD3 au 09 71 00 84 24 ou par mail au service.usagers@smd3.fr ou au SICTOM du Périgord Noir au 05 53 29 87 50 ou par email au sictom-perigord-noir.com.

Le tri :

Un tri des déchets est indispensable. Il est rappelé que :

- Les conteneurs jaunes sont réservés aux emballages en plastique, en métal, en carton et le papier.
- Les conteneurs verts sont réservés aux emballages en verre recyclables presque jusqu'à l'infini.
- Les biodéchets et végétaux doivent être compostés.
- Les encombrants et produits dangereux sont à déposer en déchèterie.
- Seuls les déchets non valorisables enfermés dans un sac et déposés dans les conteneurs qui leur sont réservés sont facturés.

Les dépôts sauvages :

Malgré une prise de conscience d'une majorité des habitants on déplore encore quelques dépôts sauvages, parfois à proximité des conteneurs.

Tous ces dépôts font l'objet d'une enquête pour trouver les responsables. Ces derniers devront régler une amende de 70€ à plus de 1000€ en fonction de leur nature.

Les cimetières

Dans tous les cimetières sont ou seront installés 2 bacs, l'un pour les déchets verts, m'autre pour les pots et les emballages. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire le tri.

Les besoins de bois pour les charpentiers de Copeaux Cabana

Les charpentiers de l'atelier partagé de Copeaux Cabana, situé à Pagenal, cherchent du bois d'œuvre d'origine aussi locale que possible. Nous utilisons principalement du chêne et du châtaignier. À l'occasion du peuplier, et en plus petite quantité du merisier, des fruitiers, voire du noyer. Et notre pratique des techniques traditionnelles nous permet de mettre en œuvre des bois tordus, et donc de valoriser du bois qui partirait d'ordinaire au chauffage.

Nous travaillons actuellement avec des forestiers de Belvès et du Coux. Mais nous cherchons les bois les plus locaux possibles et issus de coupes respectueuses (évitons les coupes rases). Ensuite nous les acheminons dans un pré proche de l'atelier où nous les scions à façon (avec la scie mobile de Didier Chadourne, menuisier à la retraite des Eyzies).

Si vous avez de la forêt et envisagez une coupe, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons aussi vous conseiller et vous diriger vers des professionnels de la forêt compétents si vous voulez exploiter vos bois de façon durable et respectueuse de la biodiversité.

remi_hubert@hotmail.com / 06 73 27 20 49



Risques d'incendie : Les fondamentaux du débroussaillage



Direction Départementale
des Territoires

Réduire le risque incendie de forêt par la mise en œuvre du débroussaillage

Les fondamentaux du débroussaillage

Un risque ? Quel risque ?

La Dordogne est le **4ème département français pour le nombre de départs de feu**
En 2020 : 87 départs de feux et 104 hectares brûlés

Pourquoi débroussailler ?

Débroussailler limite le risque de départ de feu et de transfert de feu entre massif et habitat, diminue l'intensité du feu et facilite l'accès des pompiers. **Débroussailler protège les personnes et les biens !**

Comment débroussailler ?

Supprimer la végétation basse particulièrement inflammable (ronces, fougères, broussailles), couper les arbustes et les branches basses des arbres (élagage sur trois mètres), couper les arbres morts ou dépréssants et éliminer les rémanents de coupe. **Débroussailler n'est pas défricher !**

Les obligations des particuliers

Elles concernent les habitations et terrains situés dans les massifs ou à moins de 200 mètres des massifs.

Les particuliers doivent débroussailler :

- **50 mètres autour de leur habitation** (y compris chez le voisin si les 50 mètres s'étendent chez autrui) et 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès
- **intégralement leur terrain classé en zone U** du document d'urbanisme

Ces règles se superposent.

Quelles sanctions ?

Le non-respect des obligations de débroussaillage expose à des **poursuites pénales et administratives** ainsi qu'à des **majorations de franchise d'assurance**.

Le rôle du Maire

Le Maire est chargé du contrôle des obligations de débroussaillage. Sa responsabilité peut être engagée en cas de carence dans l'exercice de ce pouvoir de police.

Encourager la mise en œuvre du débroussaillage sur sa commune

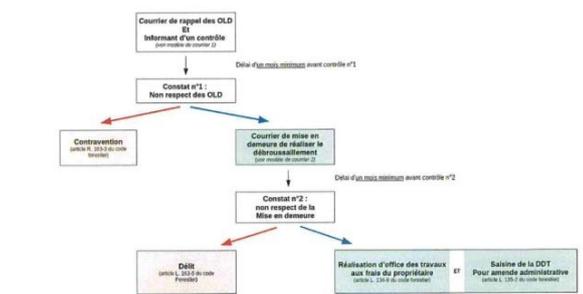
Communiquer (bulletin municipal, site internet, panneaux d'information, réunions publiques...), **faciliter l'élimination des déchets verts** (installation de bennes) ou initier des démarches de **débroussaillage collectif**.

Pour une information complète sur le débroussaillage (pouvoirs de police du Maire, modèles de courriers, schémas explicatifs), rendez-vous sur le site internet de la Préfecture de Dordogne :

<https://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-et-developpement-des-territoires/Forêt-et-bois/Risque-incendie/>



MISE EN ŒUVRE DE LA POLICE DU MAIRE EN MATIÈRE DE DÉBROUSSAILLEMENT



procédure pénale : le constat d'infraction ne peut être rédigé que par le Maire et ses adjoints en tant qu'officiers de police judiciaire. Les agents de police municipale ou les gardes champêtres.
procédure administrative : la constatation pénale peut être rédigée par le Maire et ses adjoints en tant qu'officiers de police judiciaire. Les agents de police municipale ou les gardes champêtres agissent également administrativement par le Maire et ses adjoints. Aucune sanction pénale.

Interdiction de brûlage

Il est interdit de brûler du 1^{er} mars au 1^{er} octobre. Vous pouvez trouver le cerfa (APn°24-2017-04-05-001 arrêté relatif aux brûlages des déchets verts) ou sur notre site internet rubrique vie municipale :

<https://www.leseyzies.fr/vie-municipale/services>

Nuisances sonores

Avec le printemps, les tondeuses sortent, les propriétés font peau neuve, les vacanciers arrivent !

Soyons soucieux de la tranquillité de nos voisins en respectant la réglementation (arrêté préfectoral n° 24-2016-06-02-005 consultable dans son intégralité sur notre site) :

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage, ou de jardinage réalisé par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Alerte ! maisons fissurées



Toutes les personnes de la commune ayant observé dans leur logement des fissures inquiétantes sont invitées à déposer à la Mairie avant le 30 novembre 2022 une déclaration de sinistre accompagnée de photos.

Ce n'est qu'à l'appui de ces constatations qu'il sera possible de constituer un dossier auprès de la Préfecture pour reconnaître l'état de catastrophe naturelle suite aux sécheresses inhabituelles de ces dernières années et obtenir une indemnisation pour le préjudice subi.

Dossier à envoyer à : mairie@commune-eyzies.fr



VéloRoute Voie Verte



La modification que connaît le climat depuis un siècle et son lien avec l'activité humaine ne fait plus de doute. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affine ses observations chaque année et confirme toujours un peu plus la nécessité impérieuse de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale à moins de 1,5°C par rapport au niveau préindustriel si l'on veut éviter d'atteindre un point de non-retour. Les répercussions sur la sécurité alimentaire, la sécurité des personnes, la santé, l'environnement et le développement durable risquent d'être très lourdes. La communauté de communes de la vallée de l'Homme, en tant que coordinateur de la transition énergétique sur son territoire, participe à la

course contre la montre pour limiter le changement climatique et développer des techniques d'adaptation. Elle a approuvé en 2020, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cet outil de planification vise les consommations d'énergie du territoire, les émissions de gaz à effet de serre, la production d'énergies renouvelables et le niveau de vulnérabilité du territoire face aux effets du changement.

La question des déplacements de chacun sur le territoire avec les gaz à effet de serre qu'ils engendrent n'est pas anodine. Le développement de la voiture électrique n'est qu'une solution partielle. L'intercommunalité a donc développé une politique de favorisation de la pratique du vélo ces dernières années. C'est dans cet axe majeur que le projet de VéloRoute Voie Verte est intégré.

Il ambitionne de relier le nord et le sud de la vallée (60km), de Limeuil à Aubas, et rejoindre les autres VéloRoutes Voies Vertes nationales situées aux deux extrémités.

Un itinéraire reliant Les Eyzies à St Chamassy constitue ainsi la première tranche de ce projet global.

Le tracé de la VéloRoute Voie Verte est issu de la volonté de venir s'inscrire au cœur de la vallée de la Vézère, en suivant le fil de la rivière. Il emprunte en grande partie des chemins existants type chemins ruraux mais également des anciens chemins de halage. Ces chemins, quasi invisibles aujourd'hui, accompagnaient la rivière qui était alors une voie de communication importante pour la vallée. Seulement 3,5 km de l'itinéraire sont en création.

Les travaux ont été lancés en 2022 et se poursuivront en 2023.



Nos amies les bêtes



Notre commune est affiliée à la fondation 30 millions d'amis depuis plusieurs années. Nous versons une subvention tous les ans à la fondation qui nous permet de stériliser et « pucer » une vingtaine de chats.

Véronika Dupart, une habitante de la commune, amoureuse des animaux s'occupe de nourrir les chats errants sur notre site de la rivière ou une maisonnette est installée pour l'accueil des chats abandonnés.

Nous avons malheureusement constaté à plusieurs reprises que des personnes indélicates se permettent d'abandonner des portées de chatons.

Nous rappelons qu'un chenil accueille pendant quelques jours les animaux errants qui sont déposés à la mairie le temps de rechercher leur maître avant de les conduire à la SPA.

Le Budget

Lors du conseil municipal du 13 avril dernier, le Maire a présenté le budget primitif de la commune pour 2022. Avec un budget de fonctionnement en faible hausse d'environ 1,8 millions d'euros, la situation financière de la commune est saine. Les dépenses d'investissement, qui s'élèvent à 700 000 euros, augmentent quant à elles de 13% pour améliorer, notamment, les infrastructures de voirie de notre commune. Malgré l'inflation des dépenses alimentaires et énergétiques, les grandes lignes de ces prévisions budgétaires ne devraient pas être fondamentalement remises en question au cours de l'année. Le conseil municipal a adopté le budget à l'unanimité. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information sur ce document important.

Fiscalité locale

Comprendre vos impôts fonciers

L'automne est la saison des feuilles mortes et des feuilles, bien vivantes, d'imposition locale.

La taxe d'habitation

La taxe d'habitation est perçue au profit des collectivités locales qui en votent le taux d'imposition. Elle est due par l'occupant au 1er janvier du local imposable.

Après avoir baissé progressivement depuis 2018, elle sera supprimée sur la résidence principale de tous les foyers en 2023, mais maintenue pour les résidences secondaires.

Les taxes foncières

- Les taxes foncières sont dues par le propriétaire ou l'usufruitier d'un bien immobilier, bâti et non bâti.
- Exonération :

Certains changements ouvrent droit, sous conditions, à une exonération temporaire de taxe foncière pendant les deux années qui suivent celle de leur réalisation définitive, ce sont :

- les constructions nouvelles ou reconstructions ;
- les additions de constructions ;
- certains changements d'affectation, limitativement énumérés par la loi, tels que la conversion d'un bâtiment rural en habitation, lorsque cette conversion s'accompagne de travaux importants de transformation, ou l'affectation d'un terrain à un usage commercial ou industriel.

Sont également exonérés :

- les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées et de l'allocation supplémentaire d'invalidité ;
- les redevables âgés de plus de 75 ans au 1er janvier de l'année de l'imposition, lorsque le montant de leur revenu fiscal de référence (RFR) de l'année précédente n'excède pas la limite prévue à l'article 1417-I du CGI ;
- les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés, lorsque le montant de leur revenu fiscal de référence de l'année précédente n'excède pas la limite prévue à l'article 1417-I du CGI.

Les propriétaires mentionnés ci-dessus sont exonérés de taxe foncière pour leur habitation principale, même lorsqu'ils sont hébergés durablement dans une maison de retraite ou un établissement de soins de longue durée, à condition que le logement qui constituait leur résidence principale reste libre de toute occupation.

L'exonération ne concerne pas l'éventuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui reste due.

- Les taxes foncières sont perçues par différentes entités, en ce qui concerne les habitants des Eyzies par :

- La commune pour laquelle la taxe foncière est la seule ressource fiscale.
- Les syndicats en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères (SMD3 sur les secteurs de Manaurie et St Cirq et SICTOM sur Les Eyzies et Sireuil)
- Le département et la région reçoivent la taxe additionnelle sur les propriétés non bâties
- La chambre d'agriculture

Leur montant est calculé par l'application d'un taux voté par chaque entité appliquée à une base fixée par l'état. Ces bases ont subi en 2022 une augmentation de 3,4%.

Les taux quant à eux sont restés stables (ont même baissé en ce qui concerne la chambre d'agriculture). A noter qu'en ce qui concerne la part communale, elle a baissé sur les Eyzies et augmenté sur Manaurie et Saint Cirq : en effet, suite à la fusion des communes au 1er janvier 2019, les taux vont évoluer afin d'atteindre la parité en 2033.

Taxes foncières 2022		communes	communalité	spéciales	ménagères	GEMAPI	cotisations
BÂTI	Taux 2021	38,62 %	%	7,84 %	0,18 %	13,82 %	%
	Taux 2022	39,01 %	%	7,84 %	0,165 %	14,04 %	%

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
NON BÂTI	Taux 2021	70,21 %	%	31,82 %	75,44 %	0,463 %	21,00 %	%	%
	Taux 2022	70,99 %	%	31,82 %	75,44 %	0,399 %	20,30 %	%	%

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
BÂTI	Taux 2021	45,02 %	%	7,84 %	0,18 %	22,26 %	%	%
	Taux 2022	44,82 %	%	7,84 %	0,165 %	22,06 %	%	%

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
NON BÂTI	Taux 2021	83,22 %	%	31,82 %	75,44 %	0,463 %	21,00 %	%	%
	Taux 2022	82,82 %	%	31,82 %	75,44 %	0,399 %	20,30 %	%	%

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
BÂTI	Taux 2021	32,52 %	%	7,84 %	0,18 %	13,82 %	%	%
	Taux 2022	33,45 %	%	7,84 %	0,165 %	14,04 %	%	%

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
NON BÂTI	Taux 2021	72,14 %	%	31,82 %	75,44 %	0,463 %	21,00 %	%	%
	Taux 2022	72,75 %	%	31,82 %	75,44 %	0,399 %	20,30 %	%	%

Le Conseil municipal - Les réunions 2022

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER

Ordre du Jour :

Aménagement d'un parking d'accueil touristique -
Demande de la Dotation d'équipement des territoires Ruraux 2022 (DETR)
Sécurisation et aménagement d'un parking -
Demande de subvention dans le cadre du contrat territorial au Conseil Départemental de la Dordogne
Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022
Recrutement d'un adjoint technique
Vente d'une parcelle de terrain à Monsieur TRIGNOL
Projet vélo-route: Achat des parcelles par la commune
Vélo-route : Enquête publique
Bilan Cap Sireuil

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER

Ordre du jour :

Compte administratif 2021
Compte de gestion 2021
Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022
Personnel : Avenant au contrat de travail de l'agent d'entretien des bâtiments communaux
Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et suppression d'un poste d'adjoint technique territorial
Droits de place du marché
Tarif de stationnement à l'aire de camping-car
Tarif de location de la Halle - Période estivale
Location du matériel communal
Stationnement

<p>Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24 Questions diverses Assainissement Les Eyzies Recensement Adressage Commission sociale Fleurissement Immeuble à vendre Ordures ménagères Distribution des chocolats Commission « communication »</p>	<p>Vélo-Route : Validation du tracé sur le territoire de la commune Proposition des consorts Nadal Circulation rue du Moulin Eclairage plate-forme (containers) des professionnels Demande du SICTOM du Périgord Noir concernant l'intégration du SICTOM du Périgord Noir dans syndicat unique Mapping et mécénat Questions diverses Recensement Ecole des Eyzies Innovation Mapping Fleurissement</p>
<p><u>REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL</u> Ordre du jour :</p> <p>Chemin de Grabou : Précision sur la création du nouveau chemin Affectation des résultats 2021 Fixation des taux des taxes directes locales - Année 2022 Amélioration de l'Habitat - Budget 2022 Budget primitif 2022 Lignes directives de gestion Création d'un poste d'adjoint administratif Création d'un poste d'adjoint du patrimoine Stationnement Tarif cantine scolaire Repas gourmands Avis sur l'adhésion de la communauté de communes Vallée de l'Homme au SMETAP (Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection de la rivière Dordogne) Demande de la Communauté de communes Vallée de l'Homme pour la déclaration d'utilité publique à la réalisation du projet VéloRoute/Voie Verte Préavis local médical Demande de l'Hostellerie du Passeur Loyer studio Halle</p> <p>Questions diverses Vélo-Route Assainissement</p>	<p><u>REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET</u> Ordre du jour :</p> <p>Aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Castel-Girou » Aliénation d'un chemin rural au lieu-dit «Le Grel » et création de la voie communale Aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « La Rouquette » Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité Repas gourmands Modification du temps de travail du poste d'adjoint administratif Prime de fin d'année pour les contrats aidés Création postes d'agent de maîtrise et suppression de postes d'adjoints techniques suite à promotion interne Renouvellement contrat parcours emploi compétence Bail du cabinet des kinésithérapeutes Bail du studio Loyer Cap Sireuil Village Enquête publique « source de Manaurie : Avis du Conseil SDE24 Modification des statuts Prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques PAVE (Plan d'accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics) : Choix du bureau d'études Aménagement du parking Stationnement : Cartes commerçants Chemin de Gorge d'Enfer Résultats des comptages issus de l'enquête de recensement</p> <p>Questions diverses Achat de parcelles à Monsieur Marty pour le passage de la vélo-route - voie verte Bail précaire de l'Institut « Belle à Croquer » Eclairage public : Demande de modification d'horaires dans le bourg Feu d'artifice du 14 juillet Immeuble à vendre Bord de Vézère</p>

Bilan du recensement de la population 2022

Cette année a eu lieu le recensement de la population de votre commune.

Un agent recenseur s'est présenté chez vous pour vous demander de remplir un questionnaire. Réalisé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de votre commune. La loi 51-711, du 7 juin 1951 précise que la réponse au questionnaire est obligatoire. Il est fait uniquement pour des statistiques et pour connaître les besoins futurs des communes (EPHAD, Crèches, écoles, ...). Les résultats constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique.

Nous vous remercions de l'accueil que vous avez réservé à l'agent recenseur et de vos réponses importantes pour l'INSEE qui a pu établir l'état de la population des Eyzies et son évolution.

Sur les 1109 logements enquêtés de votre commune (qui regroupe désormais les 3 communes avec Manaurie et Saint Cirq) la répartition se décompose en 565 résidences principales et 544 logements occasionnels, résidences secondaires ou logements vacants. En 2017, le nombre de logements enquêtés était de 1095, avec une répartition de 537 résidences principales et 558 logements occasionnels.

Par rapport au dernier recensement, il y a plus d'actifs aux Eyzies. Plusieurs raisons peuvent être évoquées : un changement de région, un « effet covid » ...

Cet élément a eu une incidence sur les infrastructures en particulier sur l'école avec la création d'une cinquième classe.

Le total de la population (nombre de bulletins individuels) des logements d'habitation s'élève à 1124 personnes mais ne constitue pas la population totale de la commune, au sens du décret n° 2003-485 du 5 juin 2003. Cela vous donne néanmoins une idée du nombre de personnes vivants aux Eyzies. L'évolution sur 5 ans est faible (1104 personnes en 2017).

Recensement militaire



Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Le recensement permet à l'administration :

- De convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. Si le recensement a été fait sur internet :

- Soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire ;
- Soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours.

Changement de situation

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenu d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la journée défense et citoyenneté (JDC).

Inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, ...).

Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous êtes tenu de présenter :

Avant 18 ans : votre attestation de recensement ou votre attestation de situation administrative (en cas de perte ou vol de l'attestation initiale) ou, s'il est en votre possession, un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),

De 18 à 24 ans : un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC).

À partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

Inscription à l'examen du permis de conduire.

Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire :

Avant 17 ans : pas de justificatif à fournir.

De 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC).

À partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

Urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il est nécessaire de déposer une demande (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...).

Vos dossiers doivent être déposés en mairie afin de traiter votre demande et de la transférer au service instructeur.

Le Guichet Unique

La vallée de la Vézère possède des qualités patrimoniales et paysagères remarquables. Elle concentre également de nombreux secteurs en zones protégées au titre du patrimoine naturel, paysager, architectural et archéologique. La conservation et la mise en valeur de ces lieux structurent le projet du Grand Site Vallée de la Vézère, visant à pérenniser un développement durable et intégré de la vallée.

Instance initiée en 2013, le Guichet Unique accompagne toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration ou extension (bâtiment agricole, d'habitation, infrastructure publique et autres). L'objectif est de mettre à disposition de ces personnes, un accompagnement concerté et des conseils adaptés à leur projet, afin de faciliter les démarches techniques et administratives, et d'orienter les projets vers une plus grande intégration du bâti.

Le Guichet Unique, gratuit, se déroule une fois par mois (se rapprocher de l'équipe du Grand Site ou des mairies concernées par le projet pour connaître le calendrier officiel de l'année en cours). Les services compétents et adaptés à la demande du porteur de projet, qui instruisent par la suite les dossiers, sont présents.

A savoir :

- L'Architecte des Bâtiments de France.
- La Direction Départementales des Territoires.
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- Le service instructeur de la Communauté de Communes.
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement.
- La Chambre d'agriculture.
- Le Maire de la commune ou son représentant.

La prise de rendez-vous se fait auprès de l'équipe du Grand Site Vallée de la Vézère, 30 jours maximum avant la date du Guichet Unique :

Thomas Chiorozas -Animateur de développement territorial

Grand Site de France Vallée de la Vézère
EPCC Pôle d'interprétation de la Préhistoire
30 rue du Moulin - 24620 Les Eyzies

thomas.chiorozas@pole-prehistoire.com

05 53 06 06 47 / 06 17 64 32 05

Caroline FILLAIRE : 05 53 06 06 47 - caroline.fillaire@pole-prehistoire.com

GUICHET UNIQUE 2023

Fixation des dates en cours : consultables en fin d'année sur notre site internet.

Prise de rendez-vous : guichet-unique@pole-prehistoire.com

PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal)

Pourquoi le PLU Intercommunal ?

La planification à l'échelle intercommunale permet une analyse à plus grande échelle et une vision d'ensemble pour un projet coordonné au sein duquel s'inscrit chacune des communes de la communauté, tout en préservant les entités communales.

Le PLUI traduit le projet intercommunal et permet d'exprimer la politique que l'ensemble des élus se donnent pour encadrer et harmoniser l'aménagement de leurs communes.

Objectifs du PLUI :

Maîtriser l'espace et favoriser la mixité

Maîtriser l'urbanisation afin de limiter la consommation foncière en recherchant un équilibre entre habitat permanent, résidences secondaires, hébergements touristiques et besoins liés aux activités économiques.

Chercher un équilibre entre le développement des zones habitées et la préservation des espaces agricoles et naturels.

Attirer une population jeune pour ralentir le vieillissement actuel de la population.

Organiser harmonieusement le territoire en prenant en compte et en maintenant les dynamiques locales. Veiller à la revalorisation des centres bourgs.

Développer l'économie

Renforcer l'attractivité économique du territoire notamment à travers la dynamique des filières agricoles, forestières, commerciales et artisanales et à travers le développement des réseaux de communication numériques. Ce développement d'une économie diversifiée est à réaliser dans le respect de l'environnement et des paysages.

Valoriser l'activité touristique en prenant en compte les objectifs de l'opération Grand Site Vallée de la Vézère.

Préserver l'environnement

Valoriser et préserver les ressources naturelles, patrimoniales, paysagères propres à la Vallée de la Vézère.

Prendre en compte les enjeux liés au développement durable, notamment ceux concernant la transition énergétique, la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la qualité de l'air et de l'eau.

Favoriser les itinérances douces et anticiper les projets en lien.

Prendre en compte les spécificités architecturales

Maintenir les identités rurales, sauvegarder le patrimoine bâti remarquable, sensibiliser à une intégration harmonieuse de l'architecture aux paysages emblématiques de la Vallée de la Vézère.

Ces objectifs ont été définis en accord avec les objectifs nationaux en matière d'urbanisme.

Approbation

Le 05 mars 2020 le Conseil Communautaire a approuvé le PLUi, il est applicable depuis le 24 juillet 2020.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Le téléthon se déroule le samedi 3 décembre à 19H30 à la Halle Paysanne.

Paëlla géante avec soirée dansante au prix de 20€ par personnes tout compris

Inscription à la Mairie avant le 25 novembre 2022 car les places sont limitées à 200 personnes.

Une tombola sera organisée sur place.

Les bénéfices sont reversés au téléthon.

Suivez-nous !

Site internet : <https://www.leseyzies.fr/>



<https://www.facebook.com/Commune-des-Eyzies>



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Aimez : Les Eyzies